

INTERVENTION AU COLLOQUE DE QSF

Lorsque l'Association pour la Qualité de la Science Française (QSF) a été créée en 1982 à l'initiative de Laurent SCHWARTZ, première médaille Fields française (il y en a eu 13 à ce jour), son objectif était de montrer qu'une politique de la recherche et de l'université pouvait être progressiste sans être démagogique. Bien que proclamant le caractère résolument apolitique de l'association, les fondateurs étaient majoritairement des scientifiques « durs » connus pour leurs opinions « de gauche ». Laurent SCHWARTZ en particulier, très engagé dans la dénonciation de la torture pendant la guerre d'Algérie (il a été président du Comité Maurice Audin) avait été choisi en 1981 par le Président MITTERRAND pour réaliser une expertise sur l'université française. Moi-même, sollicité en 1983 par L. SCHWARTZ pour ouvrir l'association vers les sciences de l'homme et de la société (SHS) était connu comme ancien Président de l'Université de Vincennes, en lutte frontale contre la ministre des Universités. Les deux autres vice-présidents, Philippe ASCHER et Philippe MEYER, étaient également orientés à gauche. L'association avait des liens étroits avec l'Académie des Sciences (de nombreux membres de celle-ci y ont adhéré dès sa création) et avec l'Ecole Normale Supérieure (les réunions se tenaient d'ailleurs dans ses locaux).

L'élément déclencheur qui avait conduit à créer QSF avait été les premiers éléments annoncés en vue de ce qui allait devenir la loi d'orientation de l'enseignement supérieur (loi SAVARY du 26 janvier 1984 remplaçant la loi FAURE du 12 novembre 1968). Les débats se sont rapidement centrés sur plusieurs aspects :

- La gouvernance des universités : la loi a maintenu la réduction du rôle des professeurs et la place importante des délégués étudiants introduite par la loi FAURE (parité avec les enseignants au sein du conseil d'administration) : ces derniers pouvaient devenir arbitres (et ils le furent souvent) de l'élection des présidents et des principales orientations de l'université. Ce combat a été largement perdu. La loi SAVARY a été votée, modifiant, mais sans en changer l'esprit, les dispositifs de la loi FAURE. La loi PECRESSE du 10 août 2007 a même accentué le rôle des étudiants.
- L'accès des étudiants : le ministre avait annoncé, et la loi a confirmé, le principe de non sélection à l'entrée de l'université et d'absence de tout

numerus clausus : le risque (qui s'est confirmé) était d'attirer à l'université des bacheliers mal préparés à l'enseignement supérieur, entraînant un taux d'échec très élevé et une sélection sociale de fait (les étudiants des milieux favorisés étant mieux préparés et soutenus pour affronter le passage de l'enseignement secondaire au supérieur). Sur ce terrain également, le combat a été perdu. La sélection à l'entrée de l'université a été rejetée par les gouvernements successifs, par conviction ou par crainte des manifestations d'étudiants. Comme on sait, ce n'est qu'en 2009 qu'une procédure d'admission post bac, peu efficace, a été instituée, puis remplacée par Parcoursup, également controversé, en 2018, et qu'en 2017 pour l'entrée en master (même si certaines formations pratiquaient auparavant une forme de sélection, officiellement illégale).

- La demande de créer des mécanismes crédibles d'évaluation des universités (sur le plan pédagogique et sur celui de leur fonctionnement et de leur gestion) : en 1985, sous le mandat ministériel de Jean-Pierre CHEVENEMENT, a été créé le Comité national d'évaluation des universités (CNEU), dont Laurent SCHWARTZ a été le premier président (1985-1989), qui a été fusionné en 2006 dans l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), elle-même remplacée en 2014 par le Haut comité d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).
- La création à l'université de formations d'excellence susceptibles de rivaliser avec l'attractivité des grandes écoles : la création des magistères en 1986 par le même ministre, à la demande de QSF et de l'ENS, a constitué une innovation très stimulante pour les enseignants et les étudiants concernés, mais seulement une soixantaine ont été créés entre 1986 et 1988 et aucun par la suite.
- La nécessité que les choix scientifiques (programmes, choix et carrières des enseignants, etc.) soient effectués strictement selon des critères scientifiques et non politiques ou syndicaux.

Le double échec sur la gouvernance et sur la sélection ne doit faire croire à une inefficacité de QSF pendant les vingt premières années de son existence. Outre le CNEU et les magistères, plusieurs résultats peu spectaculaires mais très importants ont été enregistrés :

- QSF, qui tenait à souligner qu'elle ne constituait pas un syndicat, est vite apparue comme la seule organisation représentative dont le

discours n'était pas marqué par une « langue de bois ». Au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), les avis des élus QSF étaient très écoutés (bien que rarement suivis) par les ministres, les représentants de l'administration et ceux des autres organisations car ils étaient les seuls dont on ne savait pas à l'avance, quand ils prenaient la parole, ce qu'ils allaient dire.

- Dans de nombreuses instances où, auparavant on assistait à un affrontement permanent et stérile entre les élus des syndicats de gauche (SNESup et SGEN) et de droite (Autonomes et UNI), la présence d'élus QSF, notamment dans les sections des « sciences molles » du Conseil national des universités (CNU) a complètement changé l'esprit de celles-ci. On a pu constater que les différents syndicats ont proclamé à leur tour (et souvent, mais pas toujours, pratiqué) la volonté d'opérer les choix scientifiques sur des critères exclusivement scientifiques. Cette position indépendante a permis l'élection de nombreux présidents de section membres ou proches de QSF.

Un mot encore pour évoquer le fonctionnement de QSF à cette époque. Les réunions, ouvertes à tous, se tenaient, les premières années, chaque semaine, puis se sont espacées (toutes les quinzaines, puis tous les mois). Il faut reconnaître que leur fréquentation avait sensiblement diminué. En revanche, les réunions-débats, organisées autour d'un rapport constitutif consistant, ont toujours eu une assistance soutenue. Les rapports introductifs et le résumé des débats constituaient l'essentiel du bulletin mensuel que publiait l'association (tiré à quelque 200 exemplaires). Il semble que ce bulletin était très lu, au ministère notamment. QSF a publié en 1994 un livre¹ présentant ses positions, réunissant ces rapports introductifs aux réunions-débats et quelques autres articles de fond.

QSF a beaucoup évolué depuis cette période. Depuis vingt ans, elle recrute essentiellement parmi les collègues des SHS. Cependant, son audience reste importante chez les collègues de sciences et de médecine, comme le montrent les résultats aux élections du CNU et du CNRS. Il serait néanmoins souhaitable de compter plus de scientifiques actifs. Par

¹ MERLIN (Pierre) et SCHWARTZ (Laurent).- Pour la qualité de l'université française.- Paris : Presses universitaires de France, 1994, 223 p.

ailleurs, si l'association maintient son souci d'apolitisme, il est clair que, sur ce plan, ses adhérents ne sont plus les mêmes qu'à sa création. La quasi-disparition du syndicat autonome a déplacé l'image de QSF que beaucoup classent comme une organisation conservatrice, voire de droite. Il me semble indispensable de ne pas donner corps à cette image.